problème alerte thyroïde

Communiqué de presse de Me Colin-Chauley

problème alerte thyroïde

Alerte Thyroïde demande des explications et un éclaircissement des deux associations concernées.

En rapport à lien : https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=179876892632388&id=131985150754896

Maître COLIN - CHAULEY A.C.

Avocat inscrit au Barreau d'AJACCIO

Acqua Peruta 20169 - Bonifacio

Tél: 06.24.44.45.91

Autre désinformation: la création de la commission d'information en décembre 2017 auprès du Ministère ?!!

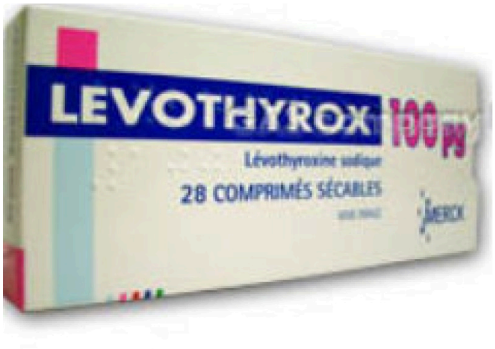

Au sujet Lévothyrox nouvelle formule

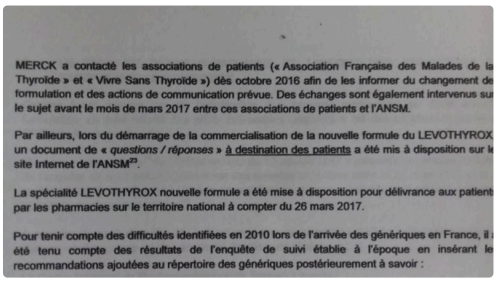

MERCK a contacté les associations de patients (« Association Française des Malades de la Thyroïde » et « Vivre Sans Thyroïde ») dès octobre 2016 afin de les informer du changement de formulation et des actions de communication prévue. Des échanges sont également intervenus sur le sujet avant le mois de mars 2017 entre ces associations de patients et l'ANSM.

Par ailleurs, lors du démarrage de la commercialisation de la nouvelle formule du LEVOTHYROX, un document de « *questions / réponses* » à destination des patients a été mis à disposition sur le site Internet de l'ANSM[23].

La spécialité LEVOTHYROX nouvelle formule a été mise à disposition pour délivrance aux patients par les pharmacies sur le territoire national à compter du 26 mars 2017.

Pour tenir compte des difficultés identifiées en 2010 lors de l'arrivée des génériques en France, il a été tenu compte des résultats de l'enquête de suivi établie à l'époque en insérant les recommandations ajoutées au répertoire des génériques postérieurement à savoir :

copie de document